

Editorial

Autor(en): **Nicodet, Marc**

Objektyp: **Preface**

Zeitschrift: **Cadastre : revue spécialisée consacrée au cadastre suisse**

Band (Jahr): - **(2021)**

Heft 35

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

Editorial



Marc Nicodet

Chère lectrice, cher lecteur,

2021 ne se résumera pas uniquement à la lutte contre le coronavirus et s'annonce comme une année marquante pour le monde de la géoinformation et du cadastre. Ce numéro de cadastre fait d'ailleurs écho à plusieurs thématiques qui franchiront (ou viennent de franchir) un pas important cette année.

Les travaux de révision des ordonnances de la mensuration officielle arrivent à bout touchant et ces nouvelles bases légales seront mises en consultation cet automne. L'article en page 4 vous présente les grandes lignes des principales nouveautés.

Le point central de cette révision est la mise en œuvre du nouveau modèle de données DM.flex. Et là aussi, les travaux ont bien avancé, puisque la description des différents modules du modèle est presque achevée, tout comme la planification de l'introduction du DM.flex, qui a été affinée et consolidée. L'article en page 6 vous en dit plus et tous les documents seront à disposition pour une consultation de tous les acteurs impliqués dans la mensuration officielle avant cet été.

Une nouvelle thématique pourrait bientôt rejoindre le système cadastral helvétique, soit le cadastre des conduites Suisse. En effet, la décision de principe devrait être prise par le Conseil fédéral après l'été, nous permettant de lancer l'établissement de nouvelles bases légales. Cela serait un pas important pour une meilleure documentation du sous-sol, laquelle est actuellement extrêmement lacunaire et particulièrement inhomogène. La problématique coût-utilité vient de faire l'objet d'une étude indépendante, qui rend des conclusions très favorables à la mise en œuvre d'un tel cadastre (voir article en page 26).

2021 a aussi vu notre principal partenaire institutionnel public se réorganiser et changer de nom. En effet, la Conférence CadastreSuisse, qui réunissait sous sa bannière les services cantonaux du cadastre, a fusionné en janvier avec sa «cousine» CCGEO (services cantonaux de géoinformation) pour former la nouvelle CGC – Conférence des services cantonaux de la Géoinformation et du Cadastre (voir article en page 29).

Je me réjouis de pouvoir poursuivre avec ce nouveau partenaire la collaboration intense et fructueuse que nous avons établie de longue date avec CadastreSuisse.

Et enfin, je ne saurais terminer sans mentionner la petite révolution qu'a connu l'Office fédéral de topographie swisstopo le 1^{er} mars, impactant indirectement tout le monde de la géoinformation suisse, en mettant désormais à disposition gratuitement ses données et services numériques officiels en ligne.

Cette ouverture, qui va favoriser une utilisation encore plus large des géodonnées et des géoservices, s'inscrit dans le cadre de la «Stratégie du Conseil fédéral en matière de libre accès aux données publiques en Suisse». L'accès aux géodonnées officielles, fournies selon les principes de l'Open Government Data (OGD), sera ainsi grandement facilité. Et au vu de l'avalanche de réactions positives, voire enthousiastes, que cette décision a suscitée, j'encourage vivement les cantons qui n'ont pas encore fait ce pas pour leurs propres géodonnées, à y réfléchir. Ils contribueraient ainsi à soutenir concrètement la transformation numérique en Suisse.

Marc Nicodet, ing. géom. brev.
Responsable du domaine «Géodésie et
Direction fédérale des mensurations cadastrales»
swisstopo, Wabern